

Conseil du Marché Financier

Financial Market Council

Bulletin Officiel

28^{ème} année ISSN 0330 - 7174 N°6893 Vendredi 30 juin 2023 www.cmf.tn **AVIS DES SOCIETES** ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE SOTEMAIL 2 PROJET DE RESOLUTIONS AGO **SOTEMAIL** 3 **COMMUNIQUE DE PRESSE** PLACEMENTS DE TUNISIE SICAF EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SANS APE 7 MICROCRED 2023-01 **AUGMENTATION DE CAPITAL** SOCIETE MAGASIN GENERAL -SMG-12 VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM 17

<u>ANNEXE I</u>

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (MISE A JOUR EN DATE DU (13/02/2023)

<u>ANNEXE II</u>

INFORMATIONS POST AGO

- TUNISIE PROFILES ALUMINIUM -TPR-
- UNIMED

AVIS DES SOCIÉTÉS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

SOTEMAIL

Siège social: Route de SFAX Menzel Hayet –5033– Monastir

Les actionnaires de la société SOTEMAIL sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, qui se tiendra le 06 Juillet 2023 à partir 8h 30mn à L'Hôtel Elmouradi palace Sousse, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1. Approbation de la date de tenue de l'assemblée
- 2. Lecture et approbation du rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- **3.** Lecture du rapport général des co-commissaires aux comptes relatifs aux états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- 4. Lecture du rapport spécial des co-commissaires aux comptes sur les opérations visées aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales,
- 5. Approbation des opérations prévues par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales,
- **6.** Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2022,
- 7. Affectation du résultat,
- **8.** Information des fonctions de direction occupées dans d'autres sociétés par les membres du Conseil d'Administration,
- **9.** Quitus aux administrateurs,
- **10.** Fixation du montant des jetons de présence des membres du conseil d'administration au titre de l'exercice 2022,
- 11. Renouvellement des mandats des membres du conseil d'administration
- **12.** Désignation de deux Administrateurs indépendants
- 13. Ratification de la désignation d'un Administrateur représentant des Actionnaires minoritaires
- 14. Renouvellement / nomination du mandat des Co-commissaires aux comptes
- 15. Questions diverses,
- 16. Pouvoir pour formalités.

Les documents relatifs à ladite Assemblée sont mis, dans les temps réglementaires, à la disposition des actionnaires au siège de la société SOTEMAIL

2023 - AS - 0919

AVIS DES SOCIÉTÉS

PROJET DE RESOLUTIONS AGO

SOTEMAIL

SIEGE SOCIAL:5033. Menzel El Hayet – Monastir – Tunisie

La société SOTEMAIL publie ci-dessous le projet de résolutions à soumettre à l'approbation de son assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 06 Juillet 2023.

Première résolution :

L'assemblée générale ordinaire prend acte de la tenue tardive de l'assemblée, constate que ce retard ne lèse en rien les intérêts des actionnaires et entérine ce retard.

Cette résolution est adoptée

Deuxième résolution :

Après lecture du rapport de gestion à l'Assemblée sur l'exercice 2022, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve le rapport de gestion dans son intégralité et dans tous ses détails.

Cette résolution est adoptée

Troisième résolution :

Après lecture du rapport spécial des Co-commissaires aux comptes établis en exécution des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, l'assemblée Générale Ordinaire approuve les opérations et conventions citées par ce rapport spécial.

Cette résolution est adoptée

Quatrième résolution :

Après lecture du rapport du conseil d'administration à l'assemblée et du rapport général des Co-commissaires aux comptes, l'assemblée générale approuve les états financiers relatifs à l'exercice 2022 tels qu'ils ont été arrêtés par le conseil d'administration.

L'assemblée générale approuve également les choix et méthodes comptables adoptés lors de l'établissement desdits états financiers.

Elle approuve en outre les opérations et mesures traduites dans ces états qui font ressortir pour l'exercice clos le 31/12/2022 un résultat net déficitaire s'élevant à -4768160.703 dinars.

Cette résolution est adoptée

Cinquième résolution :

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat de l'exercice 2022 comme suit :

Résultat net de l'exercice 2022	-4 768 160,703
(+) Résultat reportés (suite résolution n° 4 du PV DE L'AGO du 22 juin 2022	-6 488 064,168
Résultat reporté 2022	-11 256 224,871

Cette résolution est adoptée

Sixième résolution :

Information des fonctions de direction occupées dans d'autres sociétés par les membres du Conseil d'Administration, conformèrent aux dispositions de l'article 192 du code des sociétés commerciale

L'Assemblée Générale, prend acte des fonctions de responsabilités occupées par le Président et les membres du conseil d'administration dans d'autres sociétés en tant que gérant, Administrateur, Président Directeur Général, Directeur Général, membre de directoire ou de conseil de surveillance et ce en application des dispositions de l'article 192 du code des sociétés commerciales.

Cette résolution est adoptée

Septième résolution :

L'assemblée générale des actionnaires donne quitus entier, définitif et sans réserves aux membres du conseil d'administration pour leur gestion au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Cette résolution est adoptée

Huitième résolution :

L'Assemblée Générale fixe dinars, le montant brut annuel des jetons de présence à allouer aux membres du conseil d'administration au titre de l'exercice 2022.

Neuvième Résolution:

Après avoir constaté l'expiration du mandat de tous les administrateurs, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler le mandat des administrateurs suivants :

- Mr Lotfi Abdennadher,
- La société SOMOCER avec 2 sièges
- La société ATD SICAR avec 2 sièges,
- La société Ab Corporation,
- Mr Abdelmajid Aoudni,
- Mr Karim Abdennadher
- Mme Sabaa Abdennadher

L'assemblée générale fixe la durée du mandat de tous les administrateurs à trois années, soit, les exercices 2023, 2024 et 2025. Leur mandat prend fin à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur l'exercice 2025.

Cette résolution est adoptée à

		•	, 1		
IJ	IXI	eme	reso	lution	•

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'approuver la nomination deet de, en tant qu'Administrateurs indépendants, pour une durée de trois (3) années prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur l'exercice 2025. La nomination deet de, en tant qu'Administrateurs indépendants, par la présente Assemblée, fait suite à l'avis d'appel à candidature publié, à cet effet, par la société en date du 22 juillet 2022 sur le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier. Par leurs signatures apposées sur le présent procès-verbal, Acceptent la mission d'Administrateurs indépendants et déclarent qu'ils ne sont frappés d'aucune incompatibilité ou interdiction susceptibles de leur interdire d'exercer ladite mission. Ils remercient l'Assemblée.

Cette résolution est adoptée à

Onzième résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de ratifier la nomination de, en tant qu'Administrateur représentant les actionnaires minoritaires, pour une durée de trois (3) années prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur l'exercice 2025. La nomination de....., en tant qu'Administrateur représentant les actionnaires minoritaires, par la présente Assemblée, fait suite à l'avis d'appel à candidature publié à cet effet par la société en date du 15 mai. 2023 sur le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier; ainsi qu'à l'élection de l'intéressé(e) au niveau de l'Assemblée Générale Elective tenue le 3 juillet 2023. Par sa signature apposée sur le présent procès-verbal, accepte la mission d'Administrateur représentant les actionnaires minoritaires et déclare qu'il/elle n'est frappé(e) d'aucune incompatibilité ou interdiction susceptibles de lui interdire d'exercer ladite mission. Il (elle) remercie l'Assemblée.

Cette résolution est adoptée à

Douzième résolution :

Cette résolution est adoptée

Treizième résolution:

L'Assemblée Générale Ordinaire confère au porteur d'une copie d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée, tout pouvoir, pour effectuer tous dépôts et remplir toutes formalités de publication légale ou de régularisation.

Cette résolution est adoptée

2023 - AS - 0920

				,	,
AVIS	DEC	SU	CI	Γ	ГFС

COMMUNIQUE DE PRESSE

PLACEMENTS DE TUNISIE SICAF

Siège Social : 2, Rue de Turquie - 1001 Tunis.

La Société Placements de Tunisie SICAF a le plaisir de porter à la connaissance de ses actionnaires, que son Assemblée Générale Ordinaire, tenue le 30 Juin 2023, a fixé le montant des dividendes à 2,500 dinars par action et la date de détachement pour le 11 Juillet 2023.

Le règlement s'effectuera auprès des intermédiaires en Bourse et teneurs de comptes dépositaires des titres via TUNISIE CLEARING pour les titres qui y sont déposés.

2023 - AS - 0921

AVIS DES SOCIÉTÉS

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SANS RECOURS A L'APPEL PUBLIC A L'EPARGNE



Société Anonyme au capital de 12 000 000 dinars divisé en 120 000 actions de valeur nominale de 100 dinars.

Siège social : 65, Avenue Alain Savary-1002, Tunis- Tunisie Identifiant unique : 1314598V Tél : 71 843 600 - Fax : 71 843 600

Objet social: la réalisation de toute activité liée à la microfinance telle qu'autorisée par le décret-loi 117-2011, ainsi que l'octroi de micro-crédit et toute activité liée au même décret-loi en plus de l'encadrement, la formation et l'accompagnement des initiatives de la clientèle tout en participant au développement de l'économie.

Emission d'un Emprunt Obligataire SANS RECOURS A L'APPEL PUBLIC A L'EPARGNE « Microcred 2023-01 » De 20 000 000 DT Prix d'émission : 100 DT

1. Décision à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 23/06/2023 a autorisé l'émission par la société « Microcred SA » d'un ou plusieurs emprunts obligataires d'une enveloppe globale de 100 millions de dinars, sans recours à l'appel public à l'épargne, en une ou plusieurs tranches, valable jusqu'à la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire devant statuer sur l'exercice 2023, et a donné, pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les modalités et les conditions de chaque émission.

Usant de ces pouvoirs, le Conseil d'Administration de la société réuni le 23/06/2023 a décidé d'émettre la première tranche de l'emprunt obligataire pour un montant de 20 millions de dinars, et ce, sans recours à l'Appel Public à l'Epargne, selon les conditions suivantes :

Durée	Taux d'intérêt	Amortissement annuel
5 ans	11,1% et/ou	Annuel constant par 1/5 à partir de la
Sans	TMM+3,0%	1ère année

2. Renseignements relatifs à l'émission

✓ Montant :

Le montant nominal de l'emprunt obligataire « Microcred 2023-01 » est de 20 000 000 dinars divisés en 200 000 obligations de 100 dinars de nominal.

Le montant souscrit de l'emprunt obligataire « **Microcred 2023-01** » fera l'objet d'une publication au bulletin officiel du CMF et de la BVMT.

✓ Période de souscription et de versement :

Les souscriptions et les versements à cet emprunt seront reçus à partir du 30/06/2023 auprès de MAC SA, Intermédiaire en bourse, et seront clôturées au plus tard le 28/07/2023.

Les souscriptions peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (20 000 000 dinars) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite du nombre des titres émis, soit **200 000** obligations.

En cas de placement d'un montant inférieur à 20 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription soit le 28/07/2023, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du CMF et de la BVMT dès la clôture effective des souscriptions.

✓ But de l'émission :

L'emprunt obligataire, objet de la présente émission, s'inscrit dans le cadre de la politique de la société visant le renforcement de la structure financière de la société par la consolidation de ses ressources à moyen et long terme.

3. Caractéristiques des titres émis :

- **Dénomination de l'Emprunt** : « Microcred 2023-01 ».
- Législation sous laquelle les titres sont créés : Les obligations sont soumises aux dispositions du Code des Sociétés Commerciales : Livre 4 Titre premier Sous-titre 5 Chapitre 3 des obligations.
- Nature des Titres : Titres de créance.
- *Forme des Titres* : Nominatives.
- Catégorie des Titres : Ordinaire.
- *Modalité et délais de délivrance des Titres*: Le souscripteur recevra dès la clôture de l'émission une attestation de propriété portant sur le nombre des obligations souscrites, délivrée par la MAC SA, intermédiaire en bourse.
- *Prix de souscription, Prix d'émission et modalité de paiement* : Les obligations seront émises au pair, soit **100 dinars** par obligation, payable intégralement à la souscription.

• **Date de jouissance en Intérêts** : Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le 28/07/2023, seront décomptés et payés à cette dernière date

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à cet emprunt, soit le 28/07/2023.

- Date de règlement : Les obligations seront payables en totalité à la souscription.
- *Taux d'intérêt*: Les obligations du présent emprunt seront offertes à des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés comme suit :
 - Taux fixe sur 5 ans : Taux annuel brut de 11,1% l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.
 - Taux variable sur 5 ans: Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) +3,00% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 300 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois de juillet de l'année N-1 au mois de juin de l'année N.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

• Amortissement et remboursement :

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 DT par obligation, soit un cinquième de la valeur nominale de chaque obligation. Cet amortissement commencera à la première année.

L'emprunt sera amorti en totalité le 28/07/2028.

• *Prix de remboursement* : Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

• Paiement :

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le 28/07 de chaque année.

Le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital aura lieu le 28/07/2024.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers TUNISIE CLEARING.

• Taux de rendement actuariel et marge actuarielle :

✓ Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :

Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés, les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Ce taux est de 11,1% l'an pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

✓ Marge actuarielle (souscription à taux variable) :

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs. La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtés au mois de mai 2023 à titre indicatif, qui est égale à 7,491% et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 10,491%. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 3,00% et ce pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

- Durée totale, Durée de vie moyenne et Duration de l'emprunt
 - ✓ Durée totale

Les obligations du présent emprunt « Microcred 2023-01 » sont émises pour une durée de 5 ans.

✓ Durée de vie moyenne

La durée de vie moyenne des obligations du présent emprunt « Microcred 2023-01 » est 3 ans.

✓ Duration de l'emprunt

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêts.

La duration s'obtient par la formule suivante :

Duration= $(\Sigma t * F_t/(1+i)^t)/\Sigma F_t/(1+i)^t$

Où: T est le nombre de périodes Ft est le flux de la période t i est le taux d'intérêt par période

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de 2,6291 années.

• Mode de placement :

Il s'agit d'un placement privé. L'émission de cet emprunt se fera sans recours à l'Appel Public à l'Epargne. Toutefois, les souscriptions à cet emprunt ne pourront être faites ni au profit d'OPCVM, ni au profit de comptes gérés.

• Cessibilité des obligations :

Les obligations émises dans le cadre de cet emprunt obligataire sont librement cessibles. Toutefois, les souscripteurs audit emprunt s'engagent à ne pas céder leurs obligations au profit d'OPCVM ou au profit de comptes gérés. Les intermédiaires en bourse chargés des transactions portant sur ces obligations sont tenus de s'assurer de cette condition. En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter la condition fixée, préalablement au vendeur et ce, pour la durée de vie restante de l'emprunt.

• Garantie :

Le présent emprunt obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

• Domiciliation de l'emprunt :

L'établissement et la délivrance des attestations portant sur le nombre des obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt « Microcred 2023-01 » seront assurés durant toute la durée de vie des obligations par MAC SA, intermédiaire en Bourse.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera le taux d'intérêt choisi par ce dernier ainsi que la quantité d'obligations y afférente.

• Fiscalité des titres :

Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

• Tribunaux compétents en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, paiement et extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du Tribunal de première instance de Tunis.

• Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire :

Selon les règles prudentielles régissant les établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux fixe risquerait de faire supporter à la société un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM et à l'inverse, la souscription au taux indexés sur le TMM risquerait de faire supporter à la société un risque de taux dans le cas où les emplois sont octroyés à des taux fixes indexés sur le TMM.

2023 - AS - 0917

AVIS DES SOCIÉTÉS

AUGMENTATION DE CAPITAL

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF: Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs aux 1er et 2ème trimestres 2023 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité respectivement après le 20/04/2023 et le 20/07/2023. Il doit être également accompagné des états financiers de l'émetteur arrêtés au 31/12/2022, pour tout placement sollicité après le 30/04/2023.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Société Magasin Général -SMG-

Société Anonyme au capital de 11 481 250 dinars divisé en 11 481 250 actions de nominal 1 dinar entièrement libérées
Siège social : 28 Rue Mustapha Kamel Atatürk 1001 Tunis

Le Conseil du Marché Financier (CMF) a accordé son visa au prospectus d'émission relatif à l'augmentation du capital de la Société Magasin Général de 11 481 250 dinars à 16 700 000 dinars

Décisions à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société Magasin Général tenue le 17/03/2023 a décidé d'augmenter le capital social de la société de 5 218 750 dinars pour le porter de 11 481 250 dinars à 16 700 000 dinars et ce, par l'émission de 5 218 750 nouvelles actions ordinaires de valeur nominale de 1 dinar à souscrire en numéraire à raison de cinq (5) nouvelles pour onze (11) anciennes, au prix d'émission de 10 dinars chacune, soit 9 dinars de prime d'émission.

Les actions nouvelles porteront jouissance en dividende à partir du 1^{er} janvier 2023.

Ladite AGE a également décidé qu'au cas où les souscriptions n'atteignent pas la totalité de l'augmentation de capital, le Conseil d'Administration pourra utiliser les facultés suivantes ou certaines d'entre elles :

- ✓ Limiter le montant de l'augmentation de capital au montant souscrit à condition que celui-ci atteigne les trois quart (¾) du montant de l'augmentation envisagée ;
- ✓ Redistribuer les actions non souscrites entre les actionnaires qui en ont fait la demande à titre réductible ;
- ✓ Offrir au public totalement ou partiellement les actions non souscrites.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale Extraordinaire a délégué au Conseil d'Administration les pouvoirs nécessaires à l'effet de réaliser l'augmentation de capital, d'en fixer les modalités et d'en constater la réalisation.

Usant des pouvoirs qui lui été conférés par l'AGE, le Conseil d'Administration tenu le 27/03/2023 a décidé, qu'au cas où les souscriptions réalisées par les détenteurs des droits préférentiels de souscription n'atteignent pas la totalité de l'augmentation de capital envisagée :

- ✓ Les actions de numéraire non souscrites pourraient être totalement ou partiellement redistribuées entre les actionnaires :
- ✓ Les actions de numéraire non souscrites pourraient être offertes au public totalement ou partiellement ;
- ✓ Le montant de l'augmentation du capital social, en numéraire, peut être limité au montant des souscriptions sous la condition que celui-ci atteigne les ¾ au moins de l'augmentation proposée.

But de l'émission

Cette augmentation de capital a pour objectif de :

- optimiser la structure financière en renforçant les fonds propres ;
- financer les futurs projets d'investissement à travers un plan de redressement stratégique ;
- améliorer la trésorerie.

Caractéristiques de l'opération

Le capital social de la société Magasin Général sera augmenté de 5 218 750 dinars par souscription en numéraire et émission de 5 218 750 actions nouvelles.

Prime d'émission : 9 dinars
Prix de souscription : 10 dinars
Catégorie des actions : ordinaire
Forme des actions : nominative

Prix d'émission des actions nouvelles

Les actions nouvelles à souscrire en numéraire seront émises au prix d'émission de **10 dinars** par action, soit 1 dinar de valeur nominale et 9 dinars de prime d'émission. Les actions nouvelles à souscrire en numéraire seront libérées intégralement lors de la souscription.

Droit préférentiel de souscription

La souscription aux 5 218 750 actions nouvelles sera réservée, à titre préférentiel, aux anciens actionnaires détenteurs des actions composant le capital actuel ainsi qu'aux cessionnaires de droits de souscription en bourse tant à titre irréductible qu'à titre réductible. L'exercice de ce droit s'effectue de la manière suivante :

- A titre irréductible: La souscription à titre irréductible est ouverte à tous les actionnaires au prorata de leur droit préférentiel de souscription à raison de cinq (05) actions nouvelles pour onze (11) actions anciennes. Les actionnaires qui n'auront pas un nombre d'actions anciennes correspondant à un nombre entier d'actions nouvelles, pourront soit acheter soit vendre en bourse les droits de souscription formant les rompus sans qu'il puisse en résulter une souscription indivise. La Société Magasin Général ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chaque action.
- A titre réductible: En même temps qu'ils exercent leurs droits à titre irréductible, les propriétaires et/ou les cessionnaires de droits de souscription pourront, en outre, souscrire à titre réductible, le nombre d'actions nouvelles qui n'auraient pas été éventuellement souscrites par les demandes à titre irréductible. Chaque demande sera satisfaite proportionnellement à la part dans le capital, dans la limite du nombre d'actions demandées et en fonction du nombre d'actions nouvelles disponibles.

Période de souscription

La souscription aux 5 218 750 actions nouvelles émises en numéraire est réservée, en priorité, aux anciens actionnaires détenteurs des actions composant le capital social actuel et aux cessionnaires de droits de souscription en bourse, tant à titre irréductible que réductible à raison de cinq (05) actions nouvelles pour onze (11) actions anciennes, et ce du 15/05/2023 au 14/07/2023 inclus*.

*Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs Intermédiaires Agréés Administrateurs d'exercer leurs droits avant la séance de bourse du 14/07/2023 sont informés que ces derniers procèderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

Passé le délai de souscription qui sera réservé aux anciens actionnaires pour l'exercice de leur droit préférentiel de souscription et au cas où les souscriptions réalisées à titre irréductible ainsi qu'à titre réductible n'atteignent pas la totalité de l'augmentation du capital social, les actions non souscrites seront redistribuées entre les actionnaires et ce, du 20/07/2023 au 21/07/2023 inclus. Un avis sera à cet effet publié au Bulletin Officiel du CMF.

Les souscriptions seront clôturées, sans préavis, dès que les actions émises seront souscrites en totalité. Un avis sera à cet effet publié au Bulletin Officiel du CMF.

Passé le délai prévu pour la redistribution des actions non souscrites entre les actionnaires et au cas où l'augmentation du capital n'est pas clôturée, les actions non souscrites seront offertes au public et ce du 27/07/2023 au 31/07/2023 inclus. Un avis sera à cet effet publié au Bulletin Officiel du CMF.

Les souscriptions seront clôturées, sans préavis, dès que les actions émises seront souscrites en totalité. Un avis sera à cet effet publié au Bulletin Officiel du CMF.

Si les souscriptions réalisées ne couvrent pas l'intégralité de l'augmentation de capital, le Conseil d'Administration est autorisé à en limiter le montant au total des souscriptions effectuées à condition que ce total atteigne au moins les ¾ de l'augmentation décidée (soit 3 914 063 dinars, correspondant à 3 914 063 actions).

Etablissements domiciliataires

Tous les Intermédiaires Agréés Administrateurs (IAA) sont habilités à recueillir, sans frais, les demandes de souscription des actions nouvelles de la Société Magasin Général exprimées dans le cadre de la présente augmentation de capital.

En souscrivant en numéraire, il devra être versé par action souscrite le montant de 10 dinars, représentant un nominal de 1 dinar et une prime d'émission de 9 dinars.

Après répartition et en cas de satisfaction partielle des demandes de souscription à titre réductible, les sommes restant disponibles sur les fonds versés, à l'appui des souscriptions effectuées à ce titre, seront restituées sans intérêt, aux souscripteurs, aux guichets qui auraient reçu les souscriptions, et ce dans un délai ne dépassant pas trois (3) jours ouvrables à partir de la date de dénouement de l'augmentation, date qui sera précisée par un avis de Tunisie Clearing.

Le jour de dénouement, le montant de l'augmentation du capital en numéraire est versé dans le compte indisponible n°01001020119202286380 ouvert auprès de l'ARAB TUNISIAN BANK, agence centrale, conformément à l'état de dénouement espèces de Tunisie Clearing.

Modalités de souscription et règlement des titres contre espèces

Les souscripteurs en numéraire à l'augmentation de capital devront en faire la demande auprès des Intermédiaires Agréés Administrateurs (IAA) chez lesquels leurs titres sont inscrits en compte, durant la période de souscription à titre irréductible et réductible et ce, en remplissant le bulletin de souscription.

Les IAA se chargeront de la transmission des bulletins de souscription, au plus tard le 14/07/2023 à 14H à AFC, intermédiaire en Bourse.

Chaque IAA est tenu d'envoyer ses virements de droits de souscription relatifs aux demandes de souscription à titre irréductible et, éventuellement ses demandes de souscription à titre réductible (qui seront confirmés par AFC), via l'Espace Adhérents de Tunisie Clearing et ce, conformément aux modalités pratiques de l'opération qui seront précisées par un avis de Tunisie Clearing.

Le règlement des espèces et la livraison des titres de l'augmentation en numéraire seront effectués via la compensation interbancaire de Tunisie Clearing à une date qui sera précisée par un avis de Tunisie Clearing.

Les demandes de souscription essentiellement exprimées dans le cadre de la souscription publique doivent obligatoirement préciser, en plus des informations contenues dans le bulletin de souscription en annexe, le numéro, l'heure et la date de dépôt de chaque demande.

Modalités et délais de livraison des titres

Les souscriptions à l'augmentation de capital seront constatées par une attestation portant sur le nombre de titres souscrits par AFC, intermédiaire en Bourse, en sa qualité d'Intermédiaire Agréé Mandaté et ce, dès la réalisation de l'opération.

Mode de placement

Les titres émis seront réservés en priorité aux anciens actionnaires détenteurs des 25 000 000 actions composant le capital actuel et/ou aux cessionnaires de droits de souscription en bourse.

Jouissance des actions nouvelles

Les actions nouvelles porteront jouissance en dividendes à compter du 1^{er} janvier 2023.

RENSEIGNEMENTS GENERAUX SUR LES VALEURS MOBILIERES EMISES

Droits attachés aux valeurs mobilières émises

Chaque action donne droit, dans le partage des bénéfices, comme dans la propriété de l'actif social, à une part proportionnelle à la quotité du capital qu'elle représente.

Tout actionnaire bénéficie d'un nombre de voix proportionnel aux actions qu'il détient. L'actionnaire vote personnellement ou par l'intermédiaire de son représentant pour la totalité de ses actions. Il ne peut donner mandat de vote sur une partie de ses actions.

Les dividendes non réclamés, dans les cinq (5) ans de leur exigibilité, seront prescrits conformément à la loi.

Régime de négociabilité

Les actions sont librement négociables.

Régime fiscal applicable

La législation actuelle en Tunisie prévoit l'imposition des revenus, distribués au sens de l'alinéa (a) du paragraphe II de l'article 29 du code de l'IRPP et de l'IS et du paragraphe II bis de l'article 29 du code de l'IRPP et de l'IS, à une retenue à la source libératoire de 10%. Cette retenue concerne les revenus distribués à partir du 1er janvier 2015 à l'exception des distributions de bénéfices à partir des fonds propres figurant au bilan de la société distributrice au 31 décembre 2013, à condition de mentionner lesdits fonds dans les notes aux états financiers déposés au titre de l'année 2013.

La retenue à la source est due au titre des distributions effectuées au profit des :

- Personnes physiques résidentes ou non résidentes et non établies en Tunisie ;
- Personnes morales non résidentes et non établies en Tunisie.

En outre, sont déductibles pour la détermination du bénéfice imposable, les dividendes distribués aux personnes morales résidentes en Tunisie et ce, conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS.

Par ailleurs, est également déductible de l'impôt sur le revenu annuel exigible, ou est restituable, la retenue à la source effectuée au titre des revenus distribués conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi de finances pour l'année 2014, et, pour les personnes physiques dont les revenus distribués ne dépassent pas 10 000 dinars par an.

En outre, la loi de finances pour l'année 2015 a étendu le champ d'application de l'imposition des dividendes aux revenus distribués par les établissements tunisiens de sociétés étrangères.

Ainsi, en vertu de l'article 25 de ladite loi, les revenus distribués par les établissements tunisiens des sociétés étrangères sont soumis également à une retenu à la source libératoire au taux de 10%. Aussi, l'impôt exigible en Tunisie au titre des bénéfices distribués par les sociétés non résidentes est payé conformément aux dispositions des conventions de non double imposition par leur établissement stable en Tunisie au moyen d'une déclaration déposé à cet effet.

Marché des titres

Les actions de la Société Magasin Général sont négociables sur le marché principal de la cote de la Bourse de Tunis. Par ailleurs, il n'y a pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur des marchés étrangers.

Cotations en Bourse des actions anciennes

Les 11 481 250 actions anciennes composant le capital actuel de la Société Magasin Général inscrites à la cote de la bourse, seront négociées à partir du 15/05/2023, droits de souscription détachés.

Cotation en Bourse des actions nouvelles souscrites en numéraire

Les **5 218 750** nouvelles actions à souscrire en numéraire seront négociables en bourse à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire conformément aux dispositions en vigueur régissant les augmentations de capital des sociétés, séparément des actions anciennes jusqu'à, selon le cas, la date de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur l'exercice 2022 ou celle de mise en paiement éventuelle des dividendes relatifs à l'exercice 2022, date à partir de laquelle elles seront assimilées aux actions anciennes.

Cotation en Bourse des droits de souscription

Les négociations en Bourse des droits de souscription auront lieu du 15/05/2023 au 14/07/2023 inclus*. Il est à préciser qu'aucune séance de régularisation ne sera organisée au-delà des délais précités.

Tribunaux compétents en cas de litige

Tout litige pouvant surgir suite à la présente augmentation de capital sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis 1.

Prise en charge par Tunisie Clearing

Les droits de souscription seront pris en charge par Tunisie Clearing sous le code ISIN «TNA9223GXRC4» durant la période de souscription préférentielle soit du 15/05/2023 au 14/07/2023 inclus*.

Les actions nouvelles souscrites seront prises en charge par Tunisie Clearing sous le code ISIN «TNSGMJ2RHKP1» à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire.

A cet effet, Tunisie Clearing assurera les règlements/livraisons sur lesdits actions et droits négociés en Bourse.

Registre des actionnaires

Le registre des actionnaires est tenu par AFC, intermédiaire en Bourse.

Un prospectus d'émission visé par le CMF sous le n°23-1100 en date du 17/04/2023, sera mis à la disposition du public, sans frais, au siège de la Société Magasin Général (28 Rue Mustapha Kamel Atatürk 1001 Tunis), de l'AFC (Carré de l'Or Les Jardins du Lac II- 1053 Les Berges du Lac 2) et sur le site internet du CMF (www.cmf.com.tn).

Les indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs aux 1^{er} et 2^{ème} trimestres 2023 ainsi que ses états financiers relatifs à l'exercice 2022 seront publiés au Bulletin Officiel du CMF et sur son site internet respectivement au plus tard le 20/04/2023, le 20/07/2023 et le 30/04/2023.

2023 - AS - 0391

^{*}Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs Intermédiaires Agréés Administrateurs d'exercer leurs droits avant la séance de bourse du 14/07/2023 sont informés que ces derniers procèderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2022	VL antérieure	Derniè
		CAPITALISATION			
		RES DE CAPITALISATION			
1 TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	20/07/92	109,783		
2 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE 3 UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT UBCI BOURSE	16/04/07	151,565		
4 SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	01/02/99 18/09/17	126,025 136,512		
5 LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	131,66		
6 FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	132,510	/	
7 FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	126,312		
8 SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	50,813		
9 SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	36,81	37,991	
0 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	125,430	129,409	
11 BTK SICAV	BTK CONSEIL	16/10/00	110,50	113,832	
12 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	109,84	113,416	
	FCP OBLIGATAIRES DE CA	PITALISATION - VL QUOTIDIENNE			
13 FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	19,470	20,078	
14 MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	134,44	137,582	
15 CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	Suspend		
16 FCP WAFA OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	131,86		
17 UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	12,720		
18 FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	186,79		
19 FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07	12,620		
20 FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	106,102		
21 ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	ATTIJARI GESTION	23/08/21	108,94		
22 FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	BNA CAPITAUX	03/04/07	15,23	15,723	
		ITALISATION - VL HEBDOMADAIRE	1	-1	
23 FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI GIG WANTED	23/01/06	2,06	2,113	
		DE CAPITALISATION			
24 SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/05/93	68,477		
25 SICAV PROSPERITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	25/04/94	145,550		
26 SICAV OPPORTUNITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	11/11/01	109,32		_
27 AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20	117,53	120,809	
TOP AND A OTHER PROVIDE		ALISATION - VL QUOTIDIENNE	150 (5)	1.0 5.4	
28 FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	150,659		
29 FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE 30 FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	02/04/08 15/10/08	568,723 148,053		
31 FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	191,99		
32 FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/09/10	102,474		
33 FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	09/05/11	138,98		
34 MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	168,81		
35 MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	154,582		
36 FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	04/06/07	23,79	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	
37 STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16	98,082	•	
38 FCP GAT VIE MODERE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	1,012	•	
99 FCP GAT VIE CROISSANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	0,999	1,082	
	FCP MIXTES DE CAPITA	LISATION - VL HEBDOMADAIRE	<u> </u>		
40 FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2 390,279	2 509,131	2
41 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	149,964	<u> </u>	
12 FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	234,509	251,460	
FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	3,04	3,226	
44 FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,74	2,880	
45 UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	61,058	57,155	
FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,37	1,410	
FCP HAYEIT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,24		_
18 FCP HAYEIT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,23		
49 FCP PERSONNEL UIB EPARGNEACTIONS	MAC SA	19/05/17	14,34	•	
50 FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/11/17	11,000	-	
51 FCP ILBOURSA CEA	MAC SA	21/06/21	13,909		_
52 FCP VALEURS SERENITE 2028	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/04/23		5 000,000	5
		S DE CAPITALISATION			
3 UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00	90,07	96,776	
	FCP ACTIONS DE CAP	ITALISATION - VL HEBDOMADAIRE			
			1,243	1,299	

		Date	<u>De rnie r</u>	divide nde	VL au		
Dénomination	Gestionnaire	d'ouverture	Date de paie ment	Montant	31/12/2022	VL antérieure	Dernière V
	SICAV OBLI	GATAIRES	•		•		
55 SANADEIT SICAV	AFC	01/11/00	18/05/23	3,846	110,511	109,394	109
56 AMEN PREMIÈRE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	23/05/23	5,459	101,870	99,003	99
57 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	25/05/23	5,974	108,391	105,599	105
58 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV 59 TUNISO-EMIRATIE SICAV	ATTIJARI GESTION AUTO GEREE	01/11/00 07/05/07	22/05/23 30/05/23	5,520 6,786	105,715 107,550	103,225 104,247	103 104
60 SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	30/05/23	5,601	110,919	104,247	108
61 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	11/05/23	5,881	107,140	104,630	104
62 SICAV TRESOR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	03/02/97	22/05/23	5,613	104,280	102,144	102
63 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV **	CGF	12/11/01	31/05/22	2,817	En liquidation	En liquidation	En liquida
64 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	21/03/23	5,805	107,969	105,227	105
65 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	31/05/23	4,635	107,317	106,062	106
66 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/23	4,074	105,655	104,467	104
67 SICAV RENDEMENT 68 SICAV BH OBLIGATAIRE	SBT BH INVEST	02/11/92 10/11/97	17/03/23 15/05/23	5,218	106,115 104,732	103,895 102,442	103
69 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/23	5,617 3,038	107,499	106,233	100
70 SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	16/05/23	5,547	105,178	102,716	102
71 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	30/05/23	4,939	103,440	100,511	100
72 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	01/08/05	22/05/23	4,405	108,359	106,759	100
73 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	26/04/23	4,655	104,015	102,363	102
	FCP OBLIGATAIRES	- VL QUOTIDIENN	E				
74 FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	11/05/23	3,983	113,025	112,157	112
75 FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	26/05/23	5,614	106,705	104,046	104
76 FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	30/05/23	5,394	110,477	108,285	108
77 FCP SMART CASH	SMART ASSET MANAGEMENT	13/03/23	-	-	-	102,736	102
	FCP OBLIGATAIRE - I				•		
78 FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	26/05/23	7,009	111,360	107,118	107
	SICAV M						
79 ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	18/05/23	1,083	65,764	64,644	64
80 SICAV BNA 81 SICAV SECURITY	BNA CAPITAUX COFIB CAPITAL FINANCE	14/04/00	11/05/23	3,243	106,071 17,988	111,838 17,807	111
81 SICAV SECURITY 82 SICAV CROISSANCE	SBT	26/07/99 27/11/00	21/03/23 17/03/23	0,777 14,597	310,841	326,525	320
83 STRATÉGIEACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	22/05/23	39,656	2 234,206	2 260,987	2 259
84 SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	25/05/23	2,910	70,956	70,438	70
85 SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	18/05/23	2,266	56,220	55,193	55
86 UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	26/04/23	2,237	109,070	107,864	107
<u> </u>	FCP MIXTES - VL	QUOTIDIENNE					
87 FCP IRADEIT 50	AFC	04/11/12	18/05/23	0,205	11,752	11,499	11
88 FCP IRADEIT CEA	AFC	02/01/07	18/05/23	1,450	15,272	16,113	16
89 ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	29/05/23	0,509	16,885	18,478	18
90 ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	29/05/23	0,410	14,732	15,888	15
91 FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS **	CGF	14/06/11	28/05/20	0,040	_	En liquidation	En liquida
92 FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	30/05/23	6,034	105,511	105,695	100
93 FCP AL IMTIEZ	TSI TSI	01/07/11	10/05/23	1,821	88,841	86,449	86
94 FCP AFEK CEA 95 TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	01/07/11 02/01/12	03/05/23 29/05/23	0,381 3,820	92,986 104,071	91,162 103,687	91 103
96 UBCI-FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	11/04/23	3,291	97,107	101,630	102
97 FCP SMART CEA***	SMART ASSET MANAGEMENT	06/01/17	-	- 3,291	10,448	11,872	112
98 FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	27/02/23	3,983	103,176	105,782	105
99 FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	15/01/07	22/05/23	4,904	155,152	158,998	159
	FCP MIXTES - VL			-			
100 FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	26/05/22	2,183	96,655	98,690	99
101 FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	26/05/23	0,995	122,668	126,207	126
102 FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	0,963	133,501	154,391	154
103 MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/23	2,186	193,326	203,321	204
104 MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/23	2,072	180,147	187,762	188
05 MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/23	5,548	175,611	179,493	180
106 MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	29/05/23	0,240	23,571	25,445	25
107 MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	148,895	155,731	155
108 MAC HORIZON 2032 FCP 109 FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MAC SA	16/01/23	27/05/20	- 0.592	- 154 472	10 334,466	10 353
109 FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES 110 TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND *	TRADERS INVESTMENT MANAGERS CGF	03/03/10 29/07/16	27/05/20 28/05/20	0,583 99,012	154,472 En liquidation	157,887	150
110 TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND * 111 FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	28/05/20	2,809	En liquidation 94,019	En liquidation 102,642	En liquida 102
111 FCF AMEN SELECTION 112 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	12/11/18	22/05/23	115,511	4 779,110	4 946,191	4 991
113 FCP CEA BANQUE DE TUNIS IE	SBT	11/02/19	10/04/23	0,367	10,459	10,683	10
114 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	29/05/23	7,634	172,906	172,053	171
115 FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/05/16	22/05/23	337,170	11 156,623	11 666,692	11 743
116 FCP GAT PERFORMANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	24/05/23	302,359	10 073,844	10 544,466	10 580
117 FCP JASMINS 2033	MAXULA BOURSE	13/03/23	-	-	-		10 251
118 MAC HORIZON 2033 FCP	MAC SA	08/05/23	-	-	-		10 128
119 FCP FUTURE 10	MAXULA BOURSE	26/06/23	-	-	-	-	10 000
	FCP ACTIONS - VI				1	1	
120 FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	30/05/23	5,330	124,612	127,534	128
	FCP ACTIONS - VL						
121 FCP SMART TRACKER FUND	SMART ASSET MANAGEMENT	03/01/23	-	-	-	1 045,260	1 048
						1	
OPCVM en liquidation suite à l'expiration de sa durée d	e vie						
OPCVM en liquidation anticipée							
* Initialement dénommé CGF TUNISIE ACTIONS FCF							

BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER
Immeuble CMF – Centre Urbain Nord
Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003
Tél: (216) 71 947 062 Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

Publication paraissant du Lundi au Vendredi sauf jours fériés www.cmf.tn email : cmf@cmf.tn Le Président du CMF

M. Salah ESSAYEL

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par la radiation du Marché principal de la Cote de la Bourse de la société «CEREALIS S.A», la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE *

I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE (Marché Principal)

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
5. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
6.Assurances Maghrebia S.A	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
7.Assurances Maghrebia Vie	24, rue du Royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
10. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
11.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
12. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	Boulevard Beji Caid Essebsi -lot AFH- DC8, Centre Urbain Nord -1082 TUNIS-	71 112 000
13. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
14.Banque Nationale Agricole "BNA BANK"	Avenue Mohamed V 1002 Tunis	71 830 543
15.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolles Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
16.BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
17. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
18.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
19.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
20.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
21. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
22. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
23. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
24. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
25.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
26.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
27.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
28. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
29.Hannibal Lease S.A	lmmeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Leman, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400

30. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
31.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
32. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
33.Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	
34 Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
35. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis 16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	78 564 155
36. One Tech Holding	Chargula 2 – 2000 Ariana.	70 102 400
37. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
38.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
39. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
40.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I - 2035 Tunis-	70 730 250
41.SMART TUNISIE S.A	9, Bis impasse n°3, rue 8612 Z.I, Charguia 1-2035 Tunis	71 115 600
42. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
43.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
44. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
45. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
46. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi — Centre Urbain Nord — 1082-	71 189 200
47. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
48. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
46. OSSISTE HITTIODINGS TURING CECUTARING OTTO	Stage, sarota ii i 1002 iunio	10120120
49. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
50. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
51. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
52.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
53. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
54.Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
55.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435
56. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
57. Société de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
58. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Téboulba-	73 604 149
59.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
60. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de laTerre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
		70 007 000
61. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
62. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
63.Société Tunisienne d'Automobiles « STA »	Z.I Borj Ghorbel, la nouvelle médina -2096 Ben Arous-	31 390 290
64. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
65.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416

66. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
67. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
68. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
69. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
70. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
71. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
72.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
73. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
74. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
75. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
76. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
77. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
78. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
79. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
80. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
4 4 4 4 4 4 5 6 4	Route de la Marsa GP 9, Km 14, BP 658 -2070 La	74 770 555
1.Adwya SA	Marsa	71 778 555
2 Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4.Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac- Lac II	30 300 100
Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
9. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
10.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
11. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
12. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
13. Banque Tuniso-Koweitienne -BTK-	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
14. Banque Tuniso-Lybienne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
15. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
16. BTK Leasing	11, rue Hédi Nouira, 8ème étage -1001 TUNIS-	70 241 402
17. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
18. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
19.Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
20Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
21 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400

22Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23.Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
24. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
25.Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
26. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
27. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
28. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
29.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
30. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
31.International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
32. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
33. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
34. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002	
35. North Africa International Bank -NAIB - 36. Palm Beach Palace Jerba	Tunis Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	71 950 800 75 653 621
37. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I2035 CHARGUIA-	71 797 433
38. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Siences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
39.Safety Distribution 40. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia –1153 Manouba-	71 550 711
41. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries "SOBOCO"	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2ème étage Sidi Daoud La Marsa	10 031 332
42. Société Agro Technologies « AGROTECH » 43. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
44. Société Al Majed Investissement SA	Avenue de la Livre Les Berges du Lac II -153 Tunis-	71 196 950
45. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	36 010 101
46.Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
« Li Kalailia »	03, Avertue Bii Challoui -0000 Nabeui-	12 203 330
47. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis- Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200	71 237 186
48. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK" 49. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest	KASSERINE- Avenue Taîb M'hiri –Batiment Société de la Foire	77 478 680
" SODINO SICAR"	de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
50. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
51. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine "SEPCM" 52. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
02. Societe de i abilication de iviatenei Medicai « SOFAMINI »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
53.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
54. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis- Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49	72 675 998
55. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	-3000 SFAX- Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000	73 221 910
56.Société Hôtelière KURIAT Palace	Skanés Monastir	73 521 200
57.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
58.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245

		1
59.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
60.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
61.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
62.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
63.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
64.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
65.Société LLOYD Vie	Avenue Tahar Haddad -1053 Les Berges du Lac-	71 963 293
66.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
67.Société de Mise en Valeur des lles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
68. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
69.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
70. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
71. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
72.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS"	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
73.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
74.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
75. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{èr} étage app n°13-3013 Sfax	74 624 424
76.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
77.Société TECHNOLATEX SA	Lot N°2 Zone Industrielle Sidi Bouteffaha -9000 Béja -	78 449 022
78.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taîb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
79.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
80.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
81.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
82.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
83.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
84.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
85.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
86.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
87.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
88.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
90 Cociété Tunicionno de Illadustria Laitièra IICTU II. Fur l'invidution	Escalie A Bureau n°215, 2ème étage Ariana	74 004 470
89. Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Center -2080 ARIANA- Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP	71 231 172
90. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH » 91. Société Tunisienne du Sucre "STS"	23-24 7050 Menzel Bourguiba Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	72 473 222 78 454 768
92. société Unie des portefaix et Services Port de la Goulette		
·	15, avenue Farhat Hached -2025 Salammbô	71 979 792
93.Société Union de Factoring	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
94.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
95.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100

96.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
97. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
98. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
99.UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	
100.Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, Zl Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Туре	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AL AMANAH PRUDENCE FCP (1)	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'ile de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
2	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
3	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
4	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
11	BTK SICAV (2)	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
12	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
13	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'ile de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
14	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'ile de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
15	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
17	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
19	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
22	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
23	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
24	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

		T	Г	Г	
25	FCP BIAT- ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
26	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
27	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
28	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -
29	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
30	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
31	FCP GAT PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
32	FCP GAT VIE MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
33	FCP GAT VIE CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
34	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
35	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
36	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
37	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
39	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
40	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis Green Center- Bloc C 2ème étage, rue
41	FCP ILBOURSA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
42	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
43	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
44	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis Résidence Ines - Boulevard de la Terre
45	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	- Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
46	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	<u>CAPITALIS</u> ATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
47	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
					Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66-
48	FCP MAGHREBIA PRUDENCE FCP MAGHREBIA SELECT	OBLIGATAIRE		UNION FINANCIERE -UFI-	1080 Tunis cedex Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghrebia- Tour A- BP 66-
49	ACTIONS FCP MAXULA CROISSANCE	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	1080 Tunis cedex Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges
50	DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE ARAB FINANCIAL	du Lac- 1053 Tunis Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les
51	FCP MOUASSASSETT (3) FCP OBLIGATAIRE CAPITAL	MIXTE	CAPITALISATION		Berges du Lac -1053 Tunis 34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-
52		OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	1080 Tunis Complexe Le Banquier- Avenue Tahar
53	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
54	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS (1)	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'ile de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis

55	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
56	,	OBLIGATAIRE		BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
57	FCP SALAMETT CAP			ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
58	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
59	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
60	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
61	FCP SMART TRACKER FUND	ACTIONS	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
62	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
63	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
64	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL (3)	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
65	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
66	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
67	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
68	FCP WAFA OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
69	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
					Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-
70	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA FINANCE ET INVESTISSEMENT IN	1053 Tunis
71	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness - Les Berges du Lac -1053 Tunis
72	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis.
73	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBI IGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin -1001 Tunis
74	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
75	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
76	,	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
77	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
					Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-
78	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	1053 Tunis Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-
79	MAC HORIZON 2022 FCP (3)	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA SMART ASSET	1053 Tunis 5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis
80	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MANAGEMENT	Belvédère Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -
81	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

				MENA CAPITAL	Le Grand Boulevard du Lac- Les
83	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	PARTNERS-MCP- MENA CAPITAL	Berges du Lac- 1053 Tunis Le Grand Boulevard du Lac- Les
84	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	PARTNERS-MCP-	Berges du Lac- 1053 Tunis
85	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'ile de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
86	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
87	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
88	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
89	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
90	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
91	_	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
92		OBLIGATAIRE			Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
					Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème
93	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis. Complexe Le Banquier- Avenue Tahar
94	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
95	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
96	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
					34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-
97	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	1080 Tunis
98	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
99	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
100	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
101	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
102		MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
103	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
104	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
105	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
106		OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
107		MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
	,			SMART ASSET	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis
108	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	MANAGEMENT COMPAGNIE GESTION ET	Belvédère 17, rue de l'ile de Malte-Immeuble Lira-
109	(3)	MIXTE	DISTRIBUTION	FINANCE -CGF- UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH	Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053
110	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	AFRICA- UGFS NA TUNISIE VALEURS ASSET	Tunis Immeuble Integra - Centre Urbain Nord
111	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MANAGEMENT	- 1082 Tunis Mahrajène
112	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GEREE	Boulevard Beji Caid Essebsi - Lot AFH -DC8, Centre Urbain Nord - 1082 Tunis
113	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
114	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis

		1	ı	ı	ı
				UNITED GULF FINANCIAL	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème
				SERVICES – NORTH	étage- Les Berges du Lac- 1053
115	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AFRICA- UGFS NA	Tunis
				UNITED GULF FINANCIAL	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème
				SERVICES – NORTH	étage- Les Berges du Lac- 1053
116	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	AFRICA- UGFS NA	Tunis
	UNION FINANCIERE ALYSSA				74, Avenue Habib Bourguiba-1000
117		OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	Tunis
	-				
	UNION FINANCIERE HANNIBAL	l			74, Avenue Habib Bourguiba-1000
118	SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	Tunis
	UNION FINANCIERE SALAMMBO				74, Avenue Habib Bourguiba-1000
119		OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	Tunis

- (1) FCP ou SICAV en liquidation anticipée
 (2) Initialement dénommée UNIVERS OBLIGATIONS SICAV
 (3) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis

	LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE					
		Gestionnaire	Adresse			
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis			
2	SOCIAL BUSINESS	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis			
3	CAPITALEASE SEED FUND 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis			
4	ANAVA SEED FUND	FLAT6LABS Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis			
5	CAPITAL'ACT SEED FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis			
6	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis			
7	HEALTH TECH FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis			

	LISTE DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT À RISQUE					
		Gestionnaire	Adresse			
1	FCPR ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène			
2	FCPR FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax			
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis			
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis			
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis			
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis			

		T	T
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2ème étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR INTILAQ FOR GROWTH	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR INTILAQ FOR EXCELLENCE	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR FONDS CDC CROISSANCE 1	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis

	T	T	T
34	FCPR TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 -Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-El Menzah IV
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	FCPR MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{éme} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94, Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002- Tunis
44	FCPR STB GROWTH FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-El Menzah IV
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{éme} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2éme étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
47	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV - MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
49	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{éme} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
50	FCPR BYRSA FUND I	DIDO CAPITAL PARTNERS	Avenue Neptune, Immeuble la Percée Verte, Bloc B, 5ème étage, Appartement B5.2, Les Jardins De Carthage, 1090-Tunis
51	FCPR TANMYA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2éme étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
52	FCPR MOURAFIK II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{éme} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
53	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA III	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{éme} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis

LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053- Tunis.

LISTE DES FONDS D'INVESTISSEMENT SPÉCIALISÉS

		Gestionnaire	Adresse
1	FIS INNOVATECH	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053- Tunis.
2	FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
3	FIS EMPOWER FUND-B	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

^{*} Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1^{er} de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

Avis des sociétés

INFORMATIONS POST AGO

Tunisie Profilés Aluminium -TPR-

Siège social: Rue des usines Z.I Sidi Rezig, 2033, Megrine

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 06 Juin 2023, la société Tunisie Profilés Aluminium publie ci-dessous :

- Les résolutions adoptées.
- Le bilan après affectation du résultat comptable
- L'état d'évolution des capitaux propres après affectation du résultat comptable
- La liste des membres du conseil d'administration

I-Les Résolutions Adoptées

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration de la Société, et les rapports des Commissaires aux comptes au titre de l'exercice 2022 et après examen des états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 Décembre 2022, approuve le rapport du Conseil d'Administration dans toutes ses parties, ainsi que les états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2022 tels qu'ils lui ont été présentés par le conseil d'administration.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve les conventions et opérations prévues par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales dont le détail est consigné au niveau du rapport spécial des commissaires aux comptes relatif à l'exercice 2022.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité

Les actionnaires et administrateurs intéressés n'ont pas participé aux votes respectivement sur chacune de ces conventions.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier, définitif et sans réserve aux membres du conseil d'administration au titre de leur gestion de l'exercice 2022.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire adopte la proposition du Conseil d'Administration et décide d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice 2022 comme suit :

Affectation du résultat 2022

Bénéfice 2022	22 881 091,769
Montant réinvesti exonéré affecté au compte Réserve à Régime Spécial	- 3 000 000,000
Résultat disponible	19 881 091,769
Résultat reportés	67 447 660,105
Dont le montant de la prime d'émission devenue disponible affecté en report à nouveau suivant PV AGO du 03/06/2021 (Distribuable en franchise de retenue à la source 360 000 DT)	
Bénéfice distribuable	87 328 751,874
Prélèvement Fonds social	600 000,000
Dividende (soit 0,350 DT par action) (*)	17 500 000,000
Report à nouveau (dont 360 000 DT distribuable en franchise de retenue à la source)	69 228 751,874

(*) La date de mise en paiement des dividendes est fixée au 18/07/2023.

En application des dispositions de l'article 19 de la loi de finances 2014 et de l'article 47 de la loi de finances 2018, une retenue à la source de 10% est opérée sur la distribution de dividendes.

Le reliquat du report à nouveau en franchise de la retenue à la source s'élève donc à 360 000,000 DT et sera inscrit au bilan de la société comme étant des fonds propres provenant des exercices antérieurs au 31/12/2013.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, décide de fixer le montant total brut des jetons de présence des membres du Conseil d'Administration à Quatre-vingt Mille (80.000) Dinars pour l'exercice 2022, et charge pour le conseil de les distribuer entre ses membres.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, décide de fixer la rémunération brute des membres du comité permanent d'audit, au titre de l'exercice 2022, à Trente Mille (30.000) Dinars, et charge pour le conseil de les distribuer entre ses membres.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité

SEPTIEME RESOLUTION

Après avoir constaté l'arrivée du terme du mandat des membres du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide le renouvellement du mandat des Administrateurs suivants pour une période de 3 ans, Le mandat des Administrateurs qui viennent d'être élus viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les états financiers de l'exercice clos au 31/12/2025 :

- Mr. Yahia BAYAHI
- Mr. Taieb BAYAHI
- Mr. Tahar BAYAHI
- La Société LLOYD ASSURANCE Représentée par Mr. Taieb BAYAHI
- La Société CFI Représentée par Mr. Tahar BAYAHI

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité

HUITIEME RESOLUTION

Conformément aux dispositions de la Décision Générale du Conseil du Marché Financier N°23 du 10/03/2020 relative aux critères et modalités de désignation des membres indépendants au conseil d'administration, après dépouillement des candidatures reçues, le conseil d'administration réuni le 31 Mai 2023, n'a pas retenu aucune candidature pour le poste de deux administrateurs indépendants et déclare que l'appel à candidature est infructueux.

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte de la conformité des procédures appliquées par le conseil d'administration et décide de reporter la désignation de deux administrateurs indépendants à une date ultérieure.

A cet effet, l'assemblée générale donne autorisation au conseil d'administration d'accomplir toutes les formalités nécessaires.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité-

NEUVIEME RESOLUTION

A défaut de quorum des actionnaires minoritaires et suite à l'avis défavorable du CMF, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de reporter l'élection d'un administrateur représentant les actionnaires minoritaires à une date ultérieure à laquelle sera convoquée les actionnaires minoritaires à une Assemblée Elective et autorise le conseil d'administration d'accomplir toutes les formalités nécessaires.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité

DIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, décide de renouveler le mandat du cabinet d'expertise comptable « InFirst AUDITORS » représenté par Monsieur Mohamed TRIKI en qualité de commissaire aux comptes de la société et de renouveler le mandat de Monsieur Yassine BEN GHORBAL en qualité de Co-commissaire aux comptes de la société pour les exercices 2023, 2024 & 2025.

Les deux commissaires aux comptes ont déclaré d'entretenir aucune relation d'association ni aucun lien de nature à limiter l'indépendance de l'un vis à vis de l'autre.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité

ONZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal constatant ces délibérations, pour toutes formalités légales et notamment de dépôt et de publicité ou de régularisation quelconque.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité

II-Le bilan après affectation du résultat comptable

BILAN AU 31/12/2022 APRES AFFECTATION DU RESULTAT

(Exprimé en dinar Tunisien)

Actifs	31/12/2022	31/12/2021
Actifs non courants		
Actifs immobilisés		
Immobilisations incorporelles	839 055	833 292
- Amortissements des immobilisations incorporelles	741 705	671 422
Immobilisations incorporelles nettes	97 350	161 870
Immobilisations corporelles	63 458 697	63 563 059
- Amortissements des immobilisations corporelles	45 591 439	43 485 355
Immobilisations corporelles nettes	17 867 258	20 077 704
Immobilisations financières	28 924 611	25 765 684
- Provisions	2 531 792	1 237 936
Immobilisations financières nettes	26 392 819	24 527 748
Total des actifs immobilisés	44 357 427	44 767 322
Total des actifs non courants	44 357 427	44 767 322
Actifs courants		
Stocks	75 446 606	61 643 836
- Provisions sur stocks		
Stocks nets	75 446 606	61 643 836
Clients et comptes rattachés	92 744 103	88 677 751
- Provisions sur comptes clients	11 429 498	9 687 380
Clients nets	81 314 605	78 990 371
Comptes de régularisations et autres actifs courants	20 982 589	7 095 466
- Provisions sur comptes d'actifs	395 347	395 347
Autres actifs courants nets	20 587 242	6 700 119
Placements et autres actifs financiers	51 824 895	54 284 039
Liquidités et équivalents de liquidités	4 786 727	5 985 800
Total des actifs courants	233 960 075	207 604 165
Total des actifs	278 317 502	252 371 487

BILAN AU 31/12/2022

APRES AFFECTATION DU RESULTAT (Exprimé en dinar Tunisien)

Capitaux propres et passifs	31/12/2022	31/12/2021
Capitaux propres		
Capital social	50 000 000	50 000 000
Réserves	5 600 302	5 365 463
Autres capitaux propres (subvention d'investissement)	34 903	-
Résultats reportés	69 228 750	67 447 660
Réserve à régime spécial	12 248 100	9 248 100
Prime d'émission		-
Autres réserves	5 738	5 738
Total des capitaux propres après affectation	137 117 793	132 066 961
Passifs		
Passifs non courants		
Emprunts et dettes assimilées	24 835 301	33 119 707
Provisions pour risques et charges	1 990 833	1 628 806
Total des passifs non courants	26 826 134	34 748 513
Passifs courants		
Fournisseurs et comptes rattachés	22 288 456	23 869 541
Autres passifs courants	4 292 514	3 669 568
Dividendes à payer	17 500 000	15 000 000
Concours bancaires et autres passifs financiers	70 292 605	43 016 904
Total des passifs courants	114 373 575	85 556 013
Total des passifs	141 199 709	120 304 526
Total des capitaux propres et des passifs	278 317 502	252 371 487

III-L'état d'évolution des capitaux propres après affectation du résultat comptable

Désignation	Capital	Réserve Légale	Réserves pour Fonds social	Résultats reportés	Réserves à régime spécial	Subvention d'inves	Amortissements des subventions	Autres réserves	Résultat de l'exercice	Total capitaux propres
Capitaux propres au 31/12/22 avant affectation	50 000 000	5 000 000	302	67 447 659	9 248 100	3 601 959	(3 567 056)	5 738	22 881 091	154 617 793
Réserves Légales										_
Résultats Reportés				1 781 091					(1 781 091)	_
Réserves pour Fonds social			600 000						(600 000)	_
Dividendes distribués									(17 500 000)	(17 500 000)
Réserves à régime spéciale					3 000 000				(3 000 000)	_
Capitaux propres au 31/12/22 après affectation	50 000 000	5 000 000	600 302	69 228 750	12 248 100	3 601 959	-3 567 056	5 738	-	137 117 793

IV-Liste des membres du Conseil d'Administration

* Président Directeur Général de la Sté. CFI * Président Directeur Général de la Sté. CFI * Président Directeur Général de la Sté. SOTUVER-SOTUVER GLASS II INDINVEST SICAF * Président Directeur Général de la Sté. CETRAM * Président Directeur Général de la Sté. CETRAM * Président Directeur Général de la Sté. CETRAM * Président Directeur Général de la Sté. SPI MONTFLEURY * Président Directeur Général de la Sté. SPI MONTFLEURY * Président Directeur Général de la Sté. CFI SICAR * Président Directeur Général de la Sté. CFI SICAR * Président Directeur Général de la Sté. ALUFOND Président Directeur Général de la Sté. ALUFOND Président Directeur Général : TPR ANODAL-TPR GLASS-TPR COLOR * Gérant : LAVAAL INTERNATIONAL TUNISIE- ALUCOLOR-CETRAM CO-SPEIA-STEP- TECSOL-TPR TRADE-TUNISIE ENERGIE ENVIRONNEMENT	NDUSTRIE- IE- E- STPC , - ATB- CAR-MED -SICAM - R-LLOYD

Administrateur	Représenté par	Qualité	Durée du mandat	Principales activités exercées pour le compte de la société cotée ou ses filiales	Les mandats exercés dans d'autres conseils d'administration
Mr. Tahar BAYAHI	Lui-même	Membre	2023-2024-2025	*Président Directeur Général des sociétés : Centrale Magasin Général- l'Immobilière Magasin Général	* Président du Conseil des Sociétés. : SEDAN-PROD CAR TUNISIE-TUNISIE CAR- Centrale Magasin Général-l'Immobilière Magasin Général-L'Aquaculture Tunisienne- SICAM AGRI * Administrateur aux sociétés : MAGASIN GENERAL -MONTFLEURY - CETRAM -CFI - INDINVEST -SOTUVER-MED INVEST-CENTRALE MAGASIN GENERAL-LLOYD VIE CFI SICAR - SICAM - TPS - LLOYD ASSURANCE - SICAM AGRI-PROCAN -SEDAN- SOTUVER-SOTUVER GLASS INDUSTRIE-SABLES VERRIERS DE TUNISIE- TUNICAST- TPR ANODAL-TPR GLASS-TPR COLOR-SGI-ALUFOND-ECONOMIE DU NORD
Mr. Taieb BAYAHI	Lui-même	Membre	2023-2024-2025	* Président Directeur Général de la Sté. TPS	* Président du Conseil des société : TPS -LLOYD ASSURANCE-ASSURRANCE VIE * Administrateur aux sociétés : MONTFLEURY - CETRAM - CFI - INDINVEST - CFI SICAR - SICAM - LLOYD ASSURANCE - STPC - TNT - SEDAN -LLOYD VIE MAGASINGENERAL - MED INVEST COMPAGNIE-PROD CAR TUNISIE-TUNISIE CAR- SOTUVER-SOTUVER GLASS INDUSTRIE-SABLES VERRIERS DE TUNISIE- UNIFACTOR TPR ANODAL-TPR GLASS-TPR COLOR

Administrateur	Représenté par	Qualité	Durée du mandat	Principales activités exercées pour le compte de la société cotée ou ses filiales	Les mandats exercés dans d'autres conseils		
La Sté. LLOYD ASSURANCE	Mr. Taieb BAYAHI	Membre	2023-2024-2025	Objet social: Assurance	Néant		
La Sté CFI	Mr Tahar BAYAHI	Membre	2023-2024-2025	Objet social : toute activité de prise de participation dans le capital de toute entreprise et la gestion de cette participation	Administrateur aux conseils d'administration des sociétés Sotuver et lloyd Assurances représentée par M Ali Ismail.		

-L'assemblée Elective qui s'est tenue le 21 Juin 2023 a élu Monsieur Hedi ZERZERI en tant qu'administrateur représentant les actionnaires minoritaires. Cette nomination sera ratifiée lors de la prochaine assemblée générale ordinaire.

Administrateur	Représenté par	Qualité	Durée du mandat	Principales activités	Les mandats exercés dans d'autres conseils d'administration
Hedi Zerzeri	Lui même	Membre représentant les actionnaires minoritaires	2023-2024-2025	Gérant : Société Alimex SARL -Société Axis Transport Routier SARL- Société Les Grandes Carrières de Jendouba SAR	Administrateur : Société Hôtelière Port Prince, représentant la Société Asiraq- Société Sud Bitumes, représentant la Société Asiraq- Société Union de Factoring, représentant la Société Asiraq- ATD SICAR

AVIS DES SOCIÉTÉS

INFORMATIONS POST AGO

UNIMED

Siège social: B.P.38 ZI Kalaa Kébira - 4060

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 02 Juin 2023, la société Unimed publie ci-dessous :

- Les résolutions adoptées
- Le bilan après affectation du résultat comptable
- L'état d'évolution des capitaux propres après affectation du résultat comptable
- La liste des membres du conseil d'administration

I-Les résolutions adoptées :

<u>1ère résolution : Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion de l'exercice 2022, et quitus aux administrateurs.</u>

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion de l'exercice 2022, approuve ce rapport dans son intégralité et donne en conséquence quitus entier, définitif et sans réserve aux membres du Conseil d'administration de leur gestion durant l'exercice 2022.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix

<u>2ème résolution : Lecture des rapports, général et spécial des commissaires aux comptes, et approbation des états financiers de l'exercice 2022, ainsi que des opérations constituant des conventions réglementées.</u>

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture des rapports, général et spécial, des commissaires aux comptes sur l'exercice 2022, approuve, dans leur intégralité, les états financiers dudit exercice, ainsi que les opérations constituant les conventions règlementées.

Les Etats financiers arrêtés présentent un total bilan de 183 864 658 DT et des capitaux propres de 103 698 489 DT, avec un résultat positif de l'exercice égal à 7 830 096 DT.

La résolution relative à l'approbation des conventions réglementées est adoptée à l'unanimité des voix

Mr Ridha Charfeddine et la société Premium Holding n'ont pas pris part au vote relatif à l'approbation des conventions réglementées, Mme Asma DHOUIBI le représentant de l'« Ekuity capital » s'abstient au vote.

La résolution relative à l'approbation Etats financiers est adoptée à la majorité des voix

Mme Asma DHOUIBI le représentant de l'« Ekuity Capital » a voté contre cette décision

3ème résolution : Affectation des résultats.

Après lecture du rapport du Conseil d'administration à l'Assemblée et du rapport général des Commissaires aux comptes, et après avoir constaté les états financiers de l'exercice 2022, les membres de l'Assemblée décident d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice 2022 comme suit :

Résultat net comptable de l'exercice 2022 :	7 830 096
Résultats reportés antérieurs	15 683 157
Bénéfice Distribuable :	23 513 253
Réserves Légales :	
Distribution de Dividendes	15 008 000
Résultats reportés	8 505 253
Résultats reportés de l'exercice 2022 :	8 505 253

Suite à cette affectation le montant des résultats reportés antérieurs passe de 15 683 157 Dt à 8 505 253 Dt

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix

4ème résolution : Distribution des dividendes

L'Assemblée générale décide de distribuer des dividendes d'un montant de 15 008 000 Dinars provenant des Résultats reportés antérieur, soit 0,469 dinars par action.

L'Assemblée décide également la mise en paiement de ces dividendes au plus tard le 31 Juillet 2023.

Dividendes par action = 0.469 dinars

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix

5ème résolution : Nomination d'un nouvel administrateur.

L'Assemblée Générale décide de supprimer cette résolution de l'ordre du jour de l'assemblée.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix

<u>6ème résolution : Approbation de la nomination des administrateurs indépendants</u>

Sur la base de la liste des candidats sélectionnés par le comité de nomination d'Administrateurs indépendants et de l'avis communiquée par le CMF en date du 15 Mai 2023, l'assemblée décide de nommer :

- -Mr Slim OUALI, titulaire de la CIN n° 04799596
- -Mme Imen DRIDI BOUHAMED titulaire de la CIN nº 04684149

En qualité d'administrateurs indépendants pour un mandat de trois exercices qui prendra fin à l'assemblé générale qui statuera sur les comptes de l'année 2025

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix

7ème résolution : Ratification de la désignation du représentant des actionnaires minoritaires

L'Assemblée Générale ratifie la nomination de M. Mondher Achour titulaire de la CIN n°: 01620004, élu lors de l'assemblée des actionnaires minoritaires élective tenu le 05/12/2022, en tant qu'administrateur représentant les actionnaires minoritaires au sein du conseil d'administration d'UNIMED pour les années 2022,2023,2024.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix

8ème résolution : Renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes

L'Assemblée générale constate que le mandat du Commissaire aux comptes « Général Audit » vient à expiration à l'issue de cette Assemblée. Elle décide de renouveler le mandat du Commissaire aux comptes « Général Audit » pour les exercices 2023, 2024 et 2025

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix

9ème résolution : Pouvoirs pour formalités.

L'Assemblée décide de donner au porteur de tous extraits ou copies du présent procès-verbal, tous pouvoirs à l'effet d'accomplir les formalités légales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix

II-Bilan Après Affectation du résultat comptable

			Le bilan aj	orès affectation di	ı résultat		
		Bilan au 31 Décembre (exprimé en dinar tunisien)			Bilan au 31 Déc (exprimé en dinar		
Actifs			31.12.2022	31.12.2021	Capitaux propres et passifs	31.12.2022	31.12.2021
	Actifs non courant	s			Capitaux propres		
	Actifs in	nmobilisés			• Capital social	32 000 000	32 000 000
	•	Immobilisations incorporelles Moins: amortissements	6 876 924 <4 636 733>	5 155 221 <4 347 670>	• Réserves légales	3 200 000	3 200 000
			2 240 191	807 551	• Réserve statutaire	2 777 847	2 777 847
	•	Immobilisations corporelles Moins: amortissements	178 497 751 <105 143 105>	164 106 813 <95 746 944>	Réserves de réinvestissement	7 086 040	7 086 040
			73 354 646	68 359 869	 Réserves spéciale de réevaluation 	8 088 127	8 088 127
	•	Immobilisations financières Moins: Provisions	8 357 366 <472 005>	8 508 843 <327 138>	• Réserves libres	26 998 011	26 998 011
				8 181 705	 Autres capitaux propres 	35 211	756
	Total de	s actifs immobilisés	83 480 198	77 349 125	• Résultat reportés	8 505 253	15 683 157
	•	Autres actifs non courants	o	o	Total des capitaux propres après affectation	<u>88 690 489</u>	<u>95 833 938</u>
	Total des actifs no	n courants	<u>83 480 198</u>	77 349 125	Passifs non courants		
	Actifs courants						
	•	Stocks Moins : Provisions	47 976 289 <3 835 346> 44 140 943	37 439 524 <2 849 536> 34 589 988	EmpruntsAutres passifs non courants	25 328 010 1 729 081	21 917 510 1 452 626
		ett			Total des passifs non courants	<u>27 057 091</u>	<u>23 370 136</u>
	•	Clients et comptes rattachés Moins : Provisions	35 061 216 <1 116 383>	27 785 513 <1 395 084>	Passifs courants		
	•	Mons : 1700stons	33 944 833	26 390 429	• Fournisseurs et comptes rattachés	16 802 176	10 601 979
			33 744 ~33	37- 4-7	Autres passifs courants	21 427 894	18 557 115
	•	Autres actifs courants	17 351 633	13 243 283	Autres passifs financiers	22 547 591	5 720 979
	•	Moins : Provisions	<1 030 716>	<784 006>	Concours bancaires	7 339 417	392 060
			16 320 917	12 459 277			
		_			Total des passifs courants	<u>68 117 078</u>	<u>35 272 133</u>
	•	Placements courants	0	0		_	
	•	Liquidités et équivalents de liquidités	5 977 767	3 687 388	<u>Total des passifs</u>	<u>95 174 169</u>	<u>58 642 269</u>
	Total des actifs con	<u>urants</u>	<u>100 384 460</u>	<u>77 127 082</u>			
Total d	es actifs		183 864 658	154 476 207	Total des capitaux propres et passifs	183 864 658	154 476 207

III-L'état d'évolution des capitaux propres après affectation du résultat comptable

	Capital Social	Réserve légale	Réserves de réinvestisse ment	Réserve statutaire	Réserves ordinaires	Réserve de réevaluation	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Subvention d'investissement	Total des Capitaux propres
Capitaux propres au 31 décembre 2022 avant affectation	32 000 000	3 200 000	7 086 040	2 777 847	26 998 011	8 088 127	15 683 157	7 830 096	35 211	103 698 489
Affectation des résultats (AGO du 02/06/2023)							7830096	-7830096		0
Dividendes distribués (AGO du 02/06/2023)							-15008000			-15008000
Capitaux propres au 31 décembre 2022 après affectation	32 000 000	3 200 000	7 086 040	2 777 847	26 998 011	8 088 127	8 505 253	0	35211	88690489

VI-La liste des membres du conseil d'administration

<u>Désignation</u>	<u>Qualité</u>	Durée Mandat	Représentation au sein du Conseil d'administration d'Unimed	<u>Principale activité</u>	Mandat/s en qualité d'administrateur dans d'autres sociétés Anonymes
M. Ridha Charfeddine	Administrateur	2022-2023-2024	lui même	Directeur Général d'"Unimed"	Premium Holding Sarra Huiles Promochimica Medpack Nippomed
M. Lotfi Charfeddine	Administrateur	2022-2023-2024	lui même	Président du Conseil d'administration d'"Unimed"	Néant
« Ekuity Capital » (anciennement appelée « CTKD »)	Administrateur	2022-2023-2024	M. Hichem Ben Hmida	société d'investissement	STKE SOGES Almaviva Tunisie One Tech Holding LILAS - SAH Amen Bank Céréalis GMO Echifa Immobilière Aziza de Commerce Wallys CAR SOMIPEM Indigo Group SNBG Power Brands

<u>Désignation</u>	<u>Qualité</u>	Durée Mandat	Représentation au sein du Conseil d'administration d'Unimed	<u>Principale activité</u>	Mandat/s en qualité d'administrateur dans d'autres sociétés Anonymes
M. Slah Ben Turkia	Administrateur	2022-2023-2024	lui même	Président du conseil d'administration de « Shemsa holding »	Université centrale Polytech centrale Centrale dg Centrale com I2S F2PS SUPSAT Centrale IT Centrale DSP Knowledge sicaf Taaleem holding Pole de compétitivité de sousse Chemsa holding
M. Mondher Achour	Administrateur représentant des actionnaires minoritaires	2022-2023-2024	lui même	Senior Financial Expert auprès de « Financial Services Volunteer Corps » « FSVC »,	Administrateur indépendant / STE SAM (Meubles Intérieurs) Société EUROCYCLES
Mme Imen Dridi BOUHAMED	Administrateur indépendant	2023-2024-2025	Elle même	Directeur Financier GROUPE- Assurances Maghrebia	Néant
M. Salim Ouali	Administrateur indépendant	2023-2024-2025	Lui même	Co-Fondateur et Managing Partner chez Emergence Partners, Tunis	Néant